

**Métiers, voies de recrutement, préparations aux concours...**  
Voici quelques repères si vous avez envie de travailler à la ville de Paris.



### Métiers

#### Différents domaines :

- Social
- Santé
- Petite enfance
- Ouvriers
- Technique
- Système d'information et du numérique
- Culture et enseignement
- Animation
- Sport
- Administration
- Sécurité / Surveillance / Service

Cf Tableau Métiers de la Ville de Paris

#### Différents services :

- Aides et démarches
- Attractivité
- Culture
- Education
- Emploi
- Enfance
- Environnement
- Logement
- Mobilités
- Propreté
- Santé
- Sécurité
- Solidarités
- Sport
- Urbanisme



#### Niveaux de qualification indicatifs

**Catégorie A : niveau bac+3 et +**

= fonctions de direction, d'encadrement, de conception et d'expertise

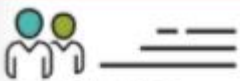
**Catégorie B : niveau baccalauréat ou bac+2**

= fonction d'application, de rédaction, encadrement intermédiaire

**Catégorie C : diplôme de niveau V ou VI (BEP, CAP, brevet) ou Sans condition de diplôme, pour certains métiers**

= fonction d'exécution

#### EMPLOI



**52 776**

AGENT.E.S PERMANENT.E.S  
TRAVAILLENT À LA MAIRIE  
DE PARIS DONT  
**56 %** DE FEMMES



- CATÉGORIE A :  
16,6 % DES EFFECTIFS
- CATÉGORIE B :  
14,8 % DES EFFECTIFS
- CATÉGORIE C :  
68,6 % DES EFFECTIFS



Données RH 2019, ville de Paris

## Métiers de la Ville de Paris

	Cat A.	Cat B.	Cat C.
<b>Métiers de l'administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur</li> <li>- Attaché d'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire administratif spécialité administration générale (f/h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint administratif</li> </ul>
<b>Métiers du social, de la santé et de la petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Puériculteur et cadre de santé</li> </ul> <p><b>Secteur de la santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Infirmier cadre de santé</li> <li>- Manipulateur d'électroradiologie médical cadre de santé</li> <li>- Médecin de la Ville de Paris</li> <li>- Sage-femme</li> <li>- Personnel de rééducation cadre de santé</li> <li>- Technicien de laboratoire cadre de santé</li> </ul> <p><b>Secteur du social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller socio-éducatif</li> <li>- Psychologue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Educateur de jeunes enfants</li> </ul> <p><b>Secteur de la santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant dentaire</li> <li>- Manipulateur d'électroradiologie médical cadre de santé</li> <li>- Personnel de rééducation cadre de santé</li> <li>- Technicien supérieur, spécialité laboratoires</li> <li>- Secrétaire médical et social spécialité médico-sociale</li> </ul> <p><b>Secteur du social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant socio-éducatif</li> <li>- Secrétaire médicale et sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM)</li> <li>- Agent technique de la petite enfance</li> <li>- Auxiliaire de puériculture</li> </ul>
<b>Métiers de la culture, de l'enseignement, de l'animation et du sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation spécialité animation périscolaire</li> </ul> <p><b>Bibliothèques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothécaire</li> <li>- Conservateur des bibliothèques</li> </ul> <p><b>Musées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé d'études documentaires</li> <li>- Conservateur du patrimoine</li> </ul> <p><b>L'enseignement en conservatoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur des conservatoires de Paris</li> <li>- Professeur des conservatoires</li> </ul> <p><b>L'enseignement dans les écoles supérieures de la Ville de Paris :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Professeur certifié à l'École horticole de la Ville de Paris</li> <li>- Maître de conférence de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles</li> <li>- Professeur de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI)</li> <li>- Professeur à l'école</li> </ul> <p><b>Sport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation spécialité activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- animateur</li> </ul> <p><b>Bibliothèques et musées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant spé des bibs et des musées</li> </ul> <p><b>L'enseignement en conservatoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant spécialisé d'enseignement artistique</li> </ul> <p><b>Sport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Educateur des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint d'animation périscolaire</li> </ul> <p><b>Bibliothèques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Magasinier des bibliothèques</li> </ul> <p><b>Musées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint d'accueil et de surveillance des musées</li> <li>- Adjoint de sécurité incendie dans les établissements culturels</li> </ul>

<p>Métiers ouvriers et techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Architecte-voyer</li> <li>- Ingénieur hydrologue et hygiéniste</li> <li>- Ingénieur économiste de la construction</li> <li>- Ingénieur des travaux</li> <li>- Ingénieur des services techniques</li> <li>- Technicien de laboratoire cadre de santé</li> </ul>	<p>- Technicien supérieur</p> <p><b>Dans le secteur du bâtiment, travaux publics et industrie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de maîtrise en bâtiment</li> <li>- Agent de maîtrise en équipements sportifs</li> <li>- Agent de maîtrise en travaux publics</li> <li>- Agent de maîtrise en électrotechnique</li> <li>- Agent de maîtrise en maintenance industrielle</li> <li>- Technicien des services opérationnels spécialité installations sportives</li> </ul> <p><b>Dans les collèges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de maîtrise en restauration</li> </ul> <p><b>Dans le secteur de la propreté, de l'eau et de l'assainissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de maîtrise en environnement - propreté – assainissement</li> <li>- Technicien des services opérationnels spécialité assainissement</li> <li>- Technicien des services opérationnels spécialité nettoyage</li> </ul> <p><b>Dans le secteur de l'automobile, de la logistique et des transports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de maîtrise en exploitation des transports</li> <li>- Agent de maîtrise en maintenance automobile</li> <li>- Agent de maîtrise en gestion logistique</li> </ul> <p><b>Dans le secteur des espaces verts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de maîtrise en espaces verts – aménagement paysager</li> <li>- Agent de maîtrise en sylviculture</li> <li>- Technicien des services opérationnels spécialité espaces verts et fossage</li> </ul>	<p>- Technicien de laboratoire cadre de santé</p> <p><b>Dans le secteur du bâtiment, travaux publics et industrie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de maintenance de la voie publique</li> <li>- Monteur en chauffage</li> <li>- Électricien et/ou Électrotechnicien</li> <li>- Maçon</li> <li>- Menuisier</li> <li>- Métallier</li> <li>- Peintre en bâtiment</li> <li>- Plombier</li> <li>- Agent de maintenance des bâtiments, industrielle, installations sportives</li> </ul> <p><b>Dans les collèges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent d'entretien et accueil</li> <li>- Cuisinier</li> </ul> <p><b>Dans le secteur de la propreté, de l'eau et de l'assainissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éboueur</li> <li>- Adjoint technique eau et assainissement</li> <li>- Agent d'entretien des espaces fluviaux</li> <li>- Éclusier</li> <li>- Égoutier</li> </ul> <p><b>Dans le secteur de l'automobile, de la logistique et des transports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conducteur d'automobile, électricien, mécanicien, peintre</li> <li>- Magasinier cariste</li> </ul> <p><b>Dans le secteur des espaces verts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent d'entretien d'espaces</li> <li>- Jardinier</li> <li>- Élagueur</li> <li>- Cultivateur</li> <li>- Fossoyeur</li> </ul>
<p>Métiers de la sécurité, de l'accueil, de la surveillance et des services</p>		<p><b>En bibliothèques et/ou dans les musées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées, spécialité surveillance des musées</li> </ul> <p><b>Dans les bâtiments de la Ville et/ou l'espace public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien de tranquillité publique et de surveillance</li> </ul>	<p><b>En bibliothèques et/ou dans les musées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint d'accueil et de surveillance des musées</li> <li>- Adjoint de sécurité incendie dans les établissements culturels</li> <li>- Magasinier des bibliothèques</li> </ul> <p><b>Dans les bâtiments de la Ville et/ou l'espace public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent d'accueil et de surveillance des espaces verts et des bâtiments</li> <li>- Agent de médiation sociale</li> <li>- Agent de sécurité incendie dans les bâtiments administratifs</li> <li>- Inspecteur de sécurité</li> </ul> <p><b>Dans les collèges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint technique des établissements d'enseignement/entretien et accueil</li> </ul> <p><b>Dans les crèches et les écoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent spécialisé des écoles maternelles</li> <li>- Agent technique de la petite enfance</li> </ul>

## Plusieurs voies de recrutement

Pour travailler à la Ville, **plusieurs voies de recrutement** s'offrent à vous :  
Vous pouvez postuler directement via le site de la Ville de Paris

- Les **concours organisés par la Ville de Paris** (cf tableau) et le **Centre d'action Sociale** (CASVP)
- Les recrutements de **contractuels et vacataires**
- Les recrutements **sans concours** : réservés à quelques emplois de **catégorie C** n'exigeant généralement pas de diplôme
- Le **PACTE** permet d'accéder sans concours à un emploi de catégorie C de la fonction publique.
- Le **PrAB, contrat de préparation aux concours de catégorie A et B** permet d'accéder sans concours à un emploi de catégorie A ou B de la fonction publique. Recruté sur un poste en contrat de droit public à durée déterminée d'1 an, vous bénéficiez d'une formation en alternance pour préparer le concours correspondant au poste que vous occupez. En cas de réussite au concours vous devenez fonctionnaire.
- Le recrutement spécifique réservé aux **personnes en situation de handicap**
- Les recrutements par voie de **détachement et de contrat** (personnels déjà titulaires)

La ville de Paris recrute en plus **des animateurs et accompagnateurs périscolaires**.

La Ville de Paris accueille des **étudiants en stage** : consulter les annonces de stages et postuler directement en ligne auprès des services mentionnés dans l'annonce.

Dans l'hypothèse où un stage pourrait vous être proposé, vous seriez directement contacté sans aucune autre démarche de votre part.

### La voie des grandes écoles

L'accès à **certaines emplois** de la Ville de Paris s'effectue non pas par un concours organisé par la Ville de Paris mais à l'issue d'une **scolarité dans une grande école**.

Il s'agit pour la plupart d'écoles qui forment également des fonctionnaires de l'État et/ou de la Fonction publique territoriale :

- **L'ENA**: l'École nationale d'administration (pour les administrateurs)
- **L'ENSSIB**: l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (pour les bibliothécaires et conservateurs de bibliothèque)
- **L'INP**: l'Institut national du patrimoine (pour les conservateurs du patrimoine)

En outre, les futurs ingénieurs des travaux de la Ville de Paris sont formés à l'école des ingénieurs de la Ville de Paris (**EIVP**), à l'issue d'un concours organisé par la Ville de Paris.

## Focus Métiers de l'administration

**Les administrateurs (cat A)** assurent des tâches de conception et d'encadrement et ont vocation à diriger des directions ou services ou à assurer des missions d'expertise ou de contrôle. Ils peuvent être affectés sur un emploi fonctionnel de direction (accès via les grandes écoles).

**Les attachés d'administrations (cat A)** parisiennes exercent leurs fonctions dans les services de la Ville de Paris ainsi que dans les établissements publics qui en relèvent. Ils participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées par la collectivité ou l'établissement où ils sont affectés. Ils ont vocation à exercer des fonctions d'encadrement et peuvent assurer la direction d'un bureau, d'un service ou d'un établissement.

**Les secrétaires administratives (cat B)** d'administrations parisiennes sont chargées d'activités administratives d'application.

Elles peuvent exercer notamment des activités rédactionnelles, comptables, juridiques et être chargées de fonctions administratives et financières en matière de ressources humaines, d'achats et marchés, de gestion de la vie locale et de l'espace urbain ainsi que dans les domaines économique, social ou culturel.

Elles peuvent également assurer des fonctions d'assistante de direction ou être chargées de l'animation ou de l'encadrement d'une équipe.

**Les adjoints administratifs (cat C)** participent à la mise en œuvre de l'action de la collectivité parisienne et sont notamment chargées de tâches d'administration générale, comportant l'application de règlements administratifs, le traitement de texte ou de données, la comptabilité et de travaux liés aux technologies de l'information. Ils peuvent aussi assurer une mission d'accueil et de renseignement du public ou d'assistant de direction.

CONCOURS ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE PARIS		
CAT. A	ADMINISTRATEUR	ATTACHE D'ADMINISTRATION
Niveau	<h1>Cf ENA</h1>	<b>BAC+3</b>
Concours externe		Être de nationalité française ; Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'emploi postulé figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire ; Se trouver en position régulière au regard du code du service national ; Avoir été reconnu comme possédant les aptitudes physiques nécessaires pour assurer un service Régulier ; Remplir les conditions d'âge légal pour travailler. <b>Etre titulaire d'une licence ou d'un autre titre de diplôme classé au moins au niveau II (BAC+3)</b>
Concours interne		Etre fonctionnaire ou agent non titulaire de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou hospitalière ; et compter, au 1er janvier de l'année du concours au moins 1 année de services publics ; et être en activité au jour de la clôture des inscriptions
Nombre de postes offerts au concours externe Stats		<b>10 postes offerts en 2020</b>
Période d'inscriptions		<b>Du 25 novembre au 20 décembre 2019</b>
Dates des épreuves		Epreuves écrites : à partir du 03 février 2020
Nature des épreuves Concours externe		<b>Admissibilité (écrit) :</b> - <b>Rédaction d'une note</b> à partir d'un dossier relatif aux problèmes politiques, économiques, culturels et sociaux du monde contemporain permettant de vérifier les qualités de réflexion, d'analyse, de synthèse et de réaction du candidat (4h). - <b>Réponses à 5 à 8 questions</b> relatives au droit public, aux administrations publiques, à la gestion des ressources humaines, à l'économie, aux questions européennes et aux finances publiques (4h.) <b>Admission (oral) :</b> - <b>Présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation</b> d'une durée de 5 min, suivie d'un entretien avec le jury destiné à apprécier les qualités personnelles du candidat, ses connaissances administratives générales et son aptitude à exercer les fonctions dévolues à un attaché d'administrations parisiennes au travers de mise en situation professionnelles (25min).
Préparation au concours		<i>Différentes universités proposent des préparations comme I-E Prépa numérique de Science Po de St germain en laye</i>
Après le concours		Les administrateurs de la ville de Paris sont recrutés parmi les anciens élèves de l'ENA, sont nommés et titularisés en cette qualité à compter du lendemain du dernier jour de leur scolarité.

**CONCOURS ET MÉTIERS DE LA VILLE DE PARIS : ADMINISTRATION**

	<b>SECRETAIRE ADMINISTRATIVE <i>Cat B</i></b>	<b>ADJOINT ADMINISTRATIF <i>Cat C</i></b>
<b>Niveau</b>	<b>BAC</b>	<b>CAP /BEP</b>
<b>Concours externe</b>	Être de nationalité française ; Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'emploi postulé figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire ; Se trouver en position régulière au regard du code du service national ; Avoir été reconnu comme possédant les aptitudes physiques nécessaires pour assurer un service Régulier ; Remplir les conditions d'âge légal pour travailler. <b>Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme de niveau équivalent</b>	
<b>Concours interne</b>	Etre fonctionnaire ou agent des collectivités territoriales, de l'Etat et des établissements publics; et compter, au 1er janvier de l'année du concours au moins 4 années de services publics ; et être en activité au jour de la clôture des inscriptions	Etre fonctionnaire ou agent non titulaire de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou hospitalière ; et compter, au 1er janvier de l'année du concours au moins 1 année de services publics ; et être en activité au jour de la clôture des inscriptions
<b>Nombre de postes offerts au concours externe</b>	<b>25 postes externe et 25 postes internes offerts en 2021</b>	<b>53 postes externe et 27 postes internes offerts en 2021</b>
<b>Période d'inscriptions</b>	<b>Du 26 octobre au 20 novembre 2020</b>	<b>Du 23 mars au 30 avril 2020</b>
<b>Dates des épreuves</b>	Epreuves écrites : à partir du 04 janvier 2021	Epreuves écrites : 17 novembre 2020 (normalement en juin)
<b>Nature des épreuves Concours externe</b>	<p><b>Admissibilité :</b>  <b>Cas pratique (3h) :</b> résolution à partir d'un dossier documentaire de 10 à 20 pages pouvant comporter des graphiques et des données chiffrés, d'un cas pratique correspondant à des activités administratives.</p> <p><b>Admission :</b>  <b>Entretien avec le jury (20min) :</b> présentation par le candidat de son parcours et/ou projet professionnel, d'une durée de de 5 minutes maximum, suivie d'une conversation avec le jury destinée à apprécier les motivations du candidat, sa capacité à exercer les missions dévolues aux secrétaires administratives d'administrations parisiennes.</p>	<p><b>Admissibilité :</b>  <b>Questionnaire à choix multiple (1h)</b> destiné à vérifier les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire française, ses aptitudes en calcul et logique, et ses connaissances des notions élémentaires relatives à l'organisation des institutions politiques françaises locales et nationales.</p> <p><b>Admission :</b>  - <b>Epreuve</b> destinée à vérifier l'aptitude du candidat en matière de traitement de texte, de gestion et de traitement de données et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (1h30).  - <b>Entretien avec le jury</b> destiné à apprécier l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions d'un adjoint administratif, ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel (15min).</p>
<b>Préparation au concours</b>		CNED
<b>Après le concours</b>	Les candidats admis au concours externe accomplissent un stage d'une durée d'un an. A l'issue du stage, les stagiaires dont les services ont donné satisfaction sont titularisés.	Les candidats admis au concours externe accomplissent un stage d'une durée d'un an. Les candidats admis au concours interne son titularisés dès leur nomination.  A l'issue du stage, les stagiaires dont les services ont donné satisfaction sont titularisés. Les autres stagiaires peuvent, après avis de la commission administrative paritaire, être autorisés à effectuer un stage complémentaire d'une durée maximale d'un an. Si le stage complémentaire a été jugé satisfaisant, les intéressés sont titularisés.



## Portail de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/travailler-a-la-ville-de-paris>

Rubrique *Le recrutement à la ville de Paris*

Descriptifs des différentes voies de recrutement (stages, CDD, etc), conditions d'inscription, les épreuves et programmes des concours.

*Inscriptions et Préparations aux concours*

## Portail des concours de la Ville de Paris

<https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=portail>

Pour s'inscrire aux concours ; annales ; rapports de jurys ; programme

*Exemples de préparations aux concours*

### ENA

<https://www.ena.fr/>

Préparation aux concours d'administrateurs

### UNIVERSITE PARIS II- PANTHEON ASSAS

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/preparation-generale-aux-concours-dadministrateur>

Préparation générale au concours d'administrateurs

### SCIENCE PO SAINT GERMAIN EN LAYE

<https://ieprepa.fr/>

Préparation numérique aux concours administratifs pour attaché d'Administrations Parisiennes

### CNED

Rubrique *Vie active / Concours de la Fonction Publique / Administration / Adjoint administratif*

Catalogue des formations

Consultable en ligne ou au SUIO-IP, cote 170 ORI

<https://www.cned.fr/inscription/6adjedix>